

COMPTE RENDU CONSEIL D' ÉCOLE

2/3 DU LUNDI 17 MARS 2025

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

- **MAIRIE :**

Mme Cordier, maire de St-Vrain (excusée)

Monsieur Luc Sarrelabout, adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire...

Mme Oubry, secrétaire générale de mairie

- **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**

Mmes Lempereur (présidente), Chembon, Legros, Sipra Pasquier et Vallois.

- **ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI

CPa

Mme Émilie GUIHARD

CPb

Mme Carole BISCHOFF

CE1

Mme Stéphanie LEFEBVRE

CE2

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ

CE2-CM1

Mme Célia TAIEB

CM1

Mme Stéphanie ODASSO

CM2a (secrétaire de séance)

Mme Marine DENIS

CM2b (complément de direction) excusée

Mme Marie LAURE

CM2b (complément de direction remplaçante)

M. Philippe DESSALLES

CM2b

Mme Marion QUESNE

ULIS École

- **points mairie :**

- **travaux effectués et restants (serveur AmonÉcole, tablettes, internet/poignée porte/nuisances**

- préfabriqué, visiophone, portail enseignants, infiltrations, fuites urinoirs)**

- **ponctualité sortie de classe 11h30 (classe de Mme Taïeb)**

- **sécurité et incivilités aux abords de l'école (ouverture de la barrière, cigarettes, trottinettes, chiens)**

- **remerciements de la FCPE**

- La mairie répond au problème de serveur AmonÉcole assurant le système de filtre à la navigation. La société M2i (prestataire) sera relancée sur ce problème de non fonctionnement consécutif à l'installation de la fibre avec un second prestataire (problème de compatibilité technique).

- La demande concernant le fonctionnement du visiophone est également entre les mains de la mairie : un prestataire est intervenu mais ne semble pas donner satisfaction (incompatibilité de serrures et devis trop élevé). L'emploi d'une autre société est envisagé (à l'heure actuelle le micro et le haut parleur du visiophone ne fonctionnent pas correctement).

- La poignée de porte de la salle de classe de Mme Taïeb sera réparée et remplacée mercredi prochain.

- La demande d'installation de films miroirs est à l'étude (vitres de la salle de classe de Mme Taïeb) mais semble très onéreuse.
- La partie de la canalisation d'arrivée d'eau au niveau des robinets sanitaires des toilettes des filles qui se décrochait a été refixée.
- Nuisances dans le préfabriqué (salle de classe de Mme Taïeb) : nuisances sonores et visuelles provoquées par les élèves de cycle 2, pendant la récréation, lorsque les élèves de CM1 sont en classe. Ces nuisances se sont très nettement amoindries et espacées. Une solution de marquage au sol est à l'étude afin de régler totalement le problème.
- Portail automatique parking enseignant : état de fonctionnement très satisfaisant.
- Infiltrations toit terrasse constatées au niveau de l'entrée de la classe de Mme Bischoff : changement de prestataire en cours.
- Plusieurs demandes ont été formulées par les délégués de classe lors du dernier conseil : installation de miroirs dans les toilettes des enfants, remise en service du compostage à la cantine... Ces demandes seront évoquées auprès de M. Rapillard par M. Dessalles au lendemain du présent conseil, car un point technique complet est prévu.
- A l'initiative de M. Cazenave, l'école a été tirée au sort et a bénéficié d'une table de tennis de table Cornilleau outdoor pour une participation forfaitaire de 250€ (prix dans le commerce 1200€). Nous étudions actuellement le choix du meilleur emplacement possible et demanderons à la mairie de fixer la table. Une action d'inauguration avec l'USEP et un club de tennis de table local sera mise en place.
- Un rendez-vous est prévu entre la mairie et un prestataire spécialisé dans les reprises de sol et les marquages au sol afin de proposer des solutions sécuritaires et ludiques : reprise des décalages de trottoirs, reprise des zones de goudron craquelées, traçage de marelles ...
- Les problèmes de ponctualité lors des sorties de classe de CM1 (Mme Taïeb) sont résolus avec une nouvelle organisation en place grâce aux animateurs responsables des appels de cantine et d'étude-garderie.
- S'agissant de l'ouverture des barrières en haut de la rue des Noblets, la mairie signale que certains « laisser passer » s'appliquent aux résidents des logements, aux taxis accompagnant certains élèves en situation de handicap du dispositif ULIS École, aux bus de ramassage, au personnels et visiteurs de l'EHPAD et aux enseignants rejoignant l'école. En revanche, en cas de stationnement d'un bus, aucun autre véhicule nest en mesure de passer.
- Prochainement, un panneau indiquant l'interdiction de fumer aux abords de l'école sera installé (zone sans tabac à partir du 1^{er} avril).
- Problèmes des déjections canines devant l'école : la solution d'une pancarte ou de l'installation de distributeurs de sacs à crottes n'a pas été retenue pour le moment. Le problème est traité au cas par cas en direct avec les propriétaires de chiens en question.

Nous remercions la mairie pour ses efforts constants dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des élèves et des enseignants, et soulignons le partenariat de qualité avec M. Rapillard responsable

des services techniques qui est un interlocuteur réactif, présent et très à l'écoute des demandes, nous éclairant toujours sur leur faisabilité.

Les parents FCPE se joignent à l'équipe enseignante et remercient également pour les moyens logistiques et humains déployés afin de faciliter et permettre à la foire aux livres de perdurer.

● **actions et projets :**

- **bilan du marché de Noël**
- **foire aux livres**
- **vente de chocolats**
- **classe de découverte (cofinancement, organisation, facturation)**
- **fête de fin d'année (projet photos, déroulement et modalités)**
- **sortie de fin d'année**
- **SRAV**
- **EILE**

- **Marché de Noël** : pour cette grande première, nous ne savions pas à quoi nous attendre en termes de fréquentation. Nous avons été surpris voire dépassé par l'affluence dès l'ouverture. Nous avons profité de la présence des familles qui s'étaient déplacées afin d'assister à la chorale de Noël de l'école maternelle. Le nombre de carnets à souches (tickets de paiement) était insuffisant ; prévoir pour l'année prochaine d'en acheter davantage.

A l'avenir, écartier les stands les uns des autres (et les éclairer !) sera à prévoir pour une meilleure circulation et visibilité sous les barnums. Nous remercions les familles d'avoir fait vivre ce moment avec autant de participants et de bonne humeur, ainsi que la mairie pour l'aide logistique et humaine très importante (merci tout particulièrement pour les rennes lumineux prêtés par la mairie et les décorations de Noël grand format prêtées par une maman). Merci également aux proches des enseignants et des AESH qui se sont investis dans ce marché de Noël aussi bien « avant » que « pendant » l'événement. Cette action annoncée comme une action de cofinancement du projet photo a été intéressante en termes de bénéfices (1 850 €) qui seront utilisés afin de rémunérer notre photographe Ella Kowalska (en complément de la subvention de 1 600 € obtenue par l'académie) et pour payer les tirages photos, les agrandissements et les cadres d'exposition des photos lauréates. Nous remercions également les parents FCPE qui se sont démenés aux fourneaux, aux préparatifs, aux caisses, à l'installation et au rangement !

Les parents FCPE indiquent que de nombreux retours positifs leur ont été transmis également.

- **Foire aux livres** : à cette heure le bilan n'est pas définitif mais entre les bénéfices réalisés lors des deux journées d'ouverture et ceux dégagés par les ventes sur une plateforme numérique, cela devrait avoisiner les 2 000 €. Les parents sont reconnaissants de l'aide apportée par la mairie en termes de locaux et de manutention ainsi que pour le soutien proposé par les enseignants lors de l'installation. L'intention demeure dans les rangs de la FCPE de faire perdurer cette action mais celle-ci est très coûteuse en temps et en énergie ... et les bonnes âmes volontaires se font rares. La date de l'édition 2026 devrait être proposée rapidement, nous l'espérons.

- **Vente de chocolats** : action spécifiquement mise en place pour le cofinancement de la classe de découverte des CM2. 1 236,10 € de bénéfices. Merci aux parents qui se sont mobilisés et qui par cette action, ont contribué à une baisse de 26 € du coût total par élève !

- **Classe de découverte** : le projet suit son cours, les demandes d'autorisations parentales ont été distribuées. Une réunion d'information aura lieu le lundi 12 mai à 18h15 à l'école. Mme Odasso se charge comme chaque année de la rédaction et de la constitution du projet pédagogique. Le reste du dossier est encore à constituer : schémas de conduite pour chaque sortie en bus y compris l'aller

et le retour, emploi du temps et programme, brevets d'état des moniteurs de voile, diplômes des animateurs, liste des participants, fiche budgétaire ... S'agissant des facturations, Mme Cordier a proposé au vote du nouveau budget un élargissement de la prise en charge de la mairie, déjà très importante ce qui devrait compenser la baisse des bénéfices due à l'abandon des précédentes actions de cofinancement (ventes de saucisses et de fromage) qui s'avéraient trop peu rentables. Les factures proposées aux parents ne devraient pas être différentes de l'année dernière. Rappel des tranches pour le projet de 2024 en fonction du quotient familial calculé pour les familles ayant transmis les documents idoines à temps :

T1 : 111,25 € ; T2 : 155,75 € ; T3 : 178,00 € ; T4 : 222,50 € ; T5 : 244,75 € ; T6 : 267,00 €

(coût total par enfant avant aide de la mairie, vente de chocolats et tombola : 600€/enfant)

Les factures devraient être distribuées aux familles autour du 31 mars 2025.

Comme l'année dernière, il sera proposé aux familles de CM2 et leurs proches, des précommandes de produits de Bretagne (Kouign Amann, jus de pomme, palets, sel de Guérande ...). Produits livrés lors de notre retour.

Un partenariat avec « A-qui-S » sera également proposé par les parents de la FCPE afin d'aider les familles dans leurs tâches organisationnelles et dégager des bénéfices (commande d'étiquettes autocollantes pour les vêtements, gourdes, sacs à dos ...)

- Fête de fin d'année : Nous reconduisons le même principe que l'année dernière.

Programme prévisionnel :

- * **10h00** : ouverture des grilles et vérification des invitations
- * **10h15** : fermeture des grilles
- * **10h20** : mot du directeur
- * **10h30** : chorale des élèves (cycle 2 puis cycle 3)
- * **11h30** : cérémonie en faveur des CM2 quittant l'école
- * **12h00** : pique-nique géant (food-trucks)
- * **12h30** : vernissage de l'exposition photo « L'École Daniel Galland s'affiche ! »
- * **13h00** : tirage au sort de la TOMBOLA

Actuellement les séances de prises de vues avec notre photographe Ella Kowalska sont terminées. Le travail de « postproduction » avec Book Creator ou Canva va commencer afin de légèrer, titrer, sous-titrer, modifier les photos pour obtenir des affiches de film, des affiches de sensibilisation dans les domaines de l'écologie ou de l'hygiène ...

Un appel aux parents (une nouvelle fois) sera lancé afin de nous aider à installer le matériel. La municipalité de Saint-Vrain sera également sollicitée afin que nous obtenions le matériel nécessaire à pareil événement : tables, chaises, barnums, rallonges électriques ...

- Événement de fin d'année : l'équipe réfléchit à l'organisation d'olympiades sur le même modèle que l'année dernière. Les sorties de fin d'année récréatives n'emportent pas l'adhésion de tous les enseignants car en termes de transport (location de bus en hausse de 30% depuis 3 ans) et de billetterie, ce sont des projets extrêmement onéreux. Nous avons également deux sorties par an et par classe avec l'USEP ce qui entraîne une demande de participation financière aux familles et nous tenons par ailleurs à conserver des sorties à caractère pédagogique.

- Savoir Rouler à Vélo : reconduction du SRAV sous l'impulsion de M. Delmarle notre policier municipal (que nous remercions) en collaboration avec le vélo-club de Marolles (USM). Les 3 modules à destination des CM2 auront lieu les 20 mars, 4 avril et 23 mai (sortie à vélo jusqu'au collège d'Itteville).

- EILE : enseignement international des langues étrangères à l'école. Pour la première année, suite au sondage proposé aux familles au mois d'avril de chaque année scolaire, la mise en place de cours a pu voir le jour. Chaque mardi de 16h30 à 18h30 M. Chalali propose aux 11 élèves dont les parents avaient répondu favorablement en 2023-2024, un cours en arabe littéraire. L'enseignant, dépend de l'ambassade du Maroc en France, et n'est pas placé sous l'autorité directe du directeur.

● **évaluation d'école :**

- ***premier bilan de la visite des évaluateurs***

- ***suite du processus d'évaluation***

Les deux équipes enseignantes maternelle et élémentaire se sont réunies sur plusieurs demies-journées de travail autour des 3 domaines suivants, afin de rédiger un document d'autoévaluation.

Domaine 1 – Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Domaine 2 – La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Domaine 3 – Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Domaine 4 – L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Après analyse du document produit collectivement par les deux équipes, les trois évaluateurs se sont déplacés à Saint-Vrain afin de rencontrer différents interlocuteurs selon un programme très dense mais qui a pu être tenu :

Déroulement de la journée d'évaluation d'école du mardi 11/02/25.

08h30 – 09h00 : visite de l'école maternelle avec Mme Martel

09h00 – 09h30 : séance en classe de MS de Mme Amandine Mazière

09h30 – 10h00 : entretien avec Mme Martel

10h00 – 10h30 : entretien avec la FCPE (Mmes Lempereur, Sipra-Pasquier)

10h30 – 11h00 : entretien avec des représentants de la mairie : M. Sarrelabout et Mme Oubry

11h00 – 11h30 : entretien avec le RASED (Mmes Bessin, Dimey et Teixier)

11h30 – 12h30 : rencontre avec les équipes enseignantes

13h30 – 14h00 : visite de l'école élémentaire avec M. Dessalles

14h00 – 14h30 : entretien avec M. Dessalles

14h30 – 15h00 : séance en classe de CPb de Mme Émilie Guihard

15h00 – 15h30 : entretien avec les élèves délégués de l'école élémentaire

15h30 – 16h00 : entretien avec la direction du périscolaire (Mmes Flores et Le Ruyet)

16h00 – 16h30 : entretien avec les AESH (Mmes Falourd, Lequel, Pardo et Furet- Pignon)

Nous remercions tous les participants pour leur ponctualité et leur investissement dans ce moment important pour notre école. Les premiers éléments de bilan que l'équipe d'évaluateurs a partagé avec nous mettent en évidence des pistes d'amélioration en ce qui concerne l'utilisation et la constitution d'outils d'analyse des réussites des élèves, mais également des points forts comme le volet communicationnel, les relations partenariales, l'organisation de service et surtout le climat scolaire.

La réunion de restitution est prévue le 13 mai à 17h30 avec les mêmes participants.

● perspectives 2025-2026 :

- **état des effectifs**

- **liaison GS – CP**

- **liaison CM2 – 6ème**

- Voici ce qui se dessine pour la rentrée 2025 :

32 Futurs CP 48 Futurs CE1 25 Futurs CE2 45 Futurs CM1 37 Futurs CM2

soit 187 élèves (actuellement 202)

Nous pensons comme chaque année que d'autres inscriptions sont à venir ; il y en a eu 4 pour le moment ce qui est en deçà des attendus.

Nous devrions conserver nos 8 classes + ULIS sans trop d'inquiétude.

- La liaison GS-CP : elle devrait se dérouler selon la même organisation que d'habitude à ceci près qu'en fonction des effectifs, certaines modalités peuvent changer. Une visite de l'école élémentaire destinée aux élèves de GS est prévue, ainsi que des échanges entre élèves. Une soirée portes ouvertes sera organisée en fin d'année ; une visite des locaux, de la cantine est proposée ainsi qu'un temps en classe pris en charge par les enseignantes de CP afin d'évoquer les attendus du CP. Les parents seront invités en début d'année scolaire afin d'échanger plus spécifiquement sur la pédagogie et l'organisation du travail d'un élève de CP. La commission de liaison GS/CP aura lieu également : temps partagé entre les enseignantes de l'école maternelle, la directrice de la maternelle, les futures enseignantes de CP et le directeur de l'élémentaire afin d'évoquer élève par élève les préconisations et attentes pour chacun. Ce sera également l'occasion de constituer les futures classes de CP.

Le directeur accueille systématiquement et individuellement toute nouvelle inscription que cela concerne la famille d'un élève de CP rejoignant notre école ou un autre niveau.

- La liaison CM2-6ème : le premier conseil école/collège s'est tenu le 3 mars. A cette heure nous en attendons le compte rendu afin de proposer aux familles le calendrier de cette liaison qui devrait comporter les mêmes temps forts que chaque année :

* Meg And Mog (jeux en anglais) suivi d'un temps d'échange entre élèves de CM2 et de 6ème sur leurs préoccupations et questionnements, la vie d'un collégien ...

* nous accueillerons également au sein de l'école des représentants de la vie scolaire (principale adjointe, CPE, AED ...) afin que les élèves de CM2 puissent poser les questions qu'ils souhaitent.

* commission de liaison afin de transmettre au personnel du collège les résultats et les niveaux scolaires de leurs futurs élèves afin qu'ils constituent les classes et les groupes de niveaux.

* partenariat avec les enseignants du collège : action qui peut prendre diverses formes comme assister à une séance au collège prise en charge par un professeur dans le but de rassurer les élèves et les familiariser avec les attendus du collège.

● climat d'école :

Comme toutes les écoles, l'école Daniel Galland est engagée dans le programme Phare, et dispose d'un dispositif regroupant plusieurs personnes-ressources au sein de la circonscription en cas de situation de harcèlement avérée ou présumée.



M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.